

Le Marais du Grand Pâtural

A PROPOS DE LA ZONE HUMIDE

Localisation : Malauzat (63)

Superficie : 4,5 ha

Milieux : Marais, milieu ouvert

Enjeu : Connexion au cours d'eau, biodiversité

Type d'intervention : Restauration



Source : Centre de ressource Loire Nature

DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

Contexte : Zone humide dégradée par une plantation de peupliers, installée dans les années 1980 pour assécher la zone. Le ruisseau intermittent formé en aval accueille des écrevisses à pattes blanches. Le site fait partie de l'Espèce Naturel Sensible de la Colline de Mirabel.

Objectifs :

- Restaurer la zone humide et sa connexion avec le cours d'eau
- Préserver une espèce patrimoniale

Actions :

- Coupe des 2/3 de la peuplerie
- Entretien de la zone par pâturage (bovin et équin)
- Création de trois mares
- Restauration d'un linéaire de saule et de peupliers têtards (100) situé en bordure de la zone

AUTOUR DE L'INTERVENTION

Cadre d'intervention : Contrat Territorial Cours d'eau et zones humides de la région de Riom, ENS de la Colline de Mirabel

Foncier : Commune de Malauzat

Maîtrise d'ouvrage : Riom communauté

Partenaires : CEN Auvergne

Financeurs : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Conseil général du Puy-de-Dôme

Coût total (TTC) : 46 700 €

Période de réalisation : Travaux réalisés entre 2014 et 2017